

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 30 du 26 juillet 2018

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte 12

ARRÊTÉ

portant classement provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale des officiers de la marine non titulaires d'un brevet du personnel navigant et occupant un poste à attribution aéronautique.

Du 29 juin 2018

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE : *sous-direction « études et politique des ressources humaines » ; bureau « pilotage de la masse salariale ».*

ARRÊTÉ portant classement provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale des officiers de la marine non titulaires d'un brevet du personnel navigant et occupant un poste à attribution aéronautique.

Du 29 juin 2018

NOR A R M B 1 8 5 1 2 8 4 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Trois annexes.

Texte abrogé :

À compter du 3 septembre 2018 : Arrêté du 17 juillet 2017 (BOC n° 32 du 3 août 2017, texte 7 ; BOEM 421.2.1) modifié.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 421.2.1

Référence de publication : BOC n° 30 du 26 juillet 2018, texte 12.

La ministre des armées,

Vu le décret n° 68-217 du 28 février 1968 modifié, portant application de l'article premier de la loi du 30 mars 1928 : conditions de classement dans le personnel navigant de l'aéronautique navale,

Arrête :

Art. 1er. En application des dispositions de l'article 3. du décret n° 68-217 du 28 février 1968 modifié, les officiers de carrière et les officiers sous contrat, non titulaires d'un brevet du personnel navigant de l'aéronautique navale et affectés sur l'un des postes figurant à l'annexe au présent arrêté, peuvent, sur leur demande, être classés provisoirement dans le personnel navigant pour la durée de leur affectation.

Art. 2. Les officiers non titulaires d'un brevet du personnel navigant classés à titre provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale le jour de publication de cet arrêté, et occupant un emploi ne figurant pas dans l'annexe au présent arrêté, ne sont plus classés dans le personnel navigant de l'aéronautique navale.

Art. 3. Les conditions d'application du présent arrêté font l'objet d'une instruction particulière.

Art. 4. L'arrêté du 17 juillet 2017 modifié, portant classement provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale des officiers de la marine non titulaires d'un brevet du personnel navigant et occupant un poste à attribution aéronautique est abrogé à compter du 3 septembre 2018.

Art. 5. Le présent arrêté prend effet à compter du 3 septembre 2018, il est publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,
directeur du personnel militaire de la marine,*

Jean-Baptiste DUPUIS.

ANNEXE I.

POSTES À ATTRIBUTIONS AÉRONAUTIQUES OUVRANT DROIT AU CLASSEMENT PROVISOIRE DANS LE PERSONNEL NAVIGANT.

NUMÉRO Credo du Poste.	Code SAP Unité.	NUMÉRO FORMATION D'EMPLOI.	FORMATION D'EMPLOI.	SPÉCIALITÉ.	GRADE.	EMPLOI.	QUALIFICATIONS.	N° POSTE.
050B001560	50078280	10601	PORTE AVIONS NUCLÉAIRE CHARLES DE GAULLE	INDIF	CV	COMMANDANT	(B1) (B2) (B3) (B4) (B5)	A0001
05R7000253	50079067	18195	BÂTIMENT DE PROJECTION ET DE COMMANDEMENT MISTRAL	INDIF	CV	COMMANDANT	(B1) (B2) (B3) (B4) (B5)	A0001
05R8000253	50079068	18196	BÂTIMENT DE PROJECTION ET DE COMMANDEMENT TONNERRE	INDIF	CV	COMMANDANT	(B1) (B2) (B3) (B4) (B5)	A0001
0895000253	50375006	18198	BÂTIMENT DE PROJECTION ET DE COMMANDEMENT DIXMUDE	INDIF	CV	COMMANDANT	(B1) (B2) (B3) (B4) (B5)	A0001
02FM007314	51085925	01210	B702-AVORD	SCLAS	CC	CHEF TRAVÉE SURVEILLANCE AWACS	(A)	A0002
05T2000312	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	CCA	CF	CHEF DE BUREAU CIRCAE – SACA1	(B6)	A0034
05T2000283	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	LV	CHEF DE BUREAU FLOTTE AVIATION À TERRE	(B1) (B3) (B4)	A0039
05T2000284	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	LV	CHEF DE BUREAU FLOTTE AVIATION EMBARQUÉE	(B1) (B3) (B4)	A0041
05T2000282	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE	MAERO	LV	CHEF DE BUREAU FLOTTE HÉLICOPTÈRE	(B1) (B3) (B4)	A0094

			NAVALE					
05T2000280	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	LV	CHEF DE BUREAU FLOTTE ARMEMENT	(B3) (B4)	A0058
05T2000257	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	CF	CHEF DE BUREAU PILOTAGE DES RH	(B5)	A0079
05T2000170	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	CCA	CC	ADJOINT CELLULE SACA	(B6)	A0092
05T2000220	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	CC	CHEF DE BUREAU AUDIT QUALITÉ/NAVIGABILITÉ	(B3) (B4) (B6)	A0108
05T2000180	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	CF	CHEF DU BUREAU SOUTIEN AÉRONAUTIQUE / LOGISTIQUE	(B3) (B4) (B6)	A0126
08C3000608	50082661	75887	CEPA/10S	MAERO	LV	CHARGE de mission RÉNOVATION ATL2	(A)	A0132
08C3000666	50082661	75887	CEPA/10S	MAERO	LV	ADJOINT OFFICIER RAPPORTEUR AVIONIQUE	(A)	A0012
08C3000602	50082661	75887	CEPA/10S	MAERO	LV	OFFICIER RAPPORTEUR ARMEMENT	(A)	A0022
08C3000610	50082661	75887	CEPA/10S	MAERO	EV1	OFFICIER RAPPORTEUR MATÉRIELS SÉCURITÉ DES VOLS	(A)	A0029
08C3000494	50082661	75887	CEPA/10S	SCLSM	LV	OFFICIER RAPPORTEUR DÉTECTION SOUS-MARINE – DÉTECTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE	(A)	A0034
08C3000680	50082661	75887	CEPA/10S	SCLAS	LV		(A)	A0038

						OFFICIER RAPPORTEUR TRANSMISSIONS		
05T6000199	50082722	79504	FLOTTILLE 4F	MAERO	EV1	ADJOINT COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0024
05T7000363	50082729	79511	FLOTTILLE 11F	MAERO	EV1	ADJOINT COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(B1) (B3) (B4) (B5)	A0027
05T8000363	50082730	79512	FLOTTILLE 12F	MAERO	EV1	ADJOINT COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(B1) (B3) (B4) (B5)	A0137
05T9000372	50082735	79517	FLOTTILLE 17F	MAERO	EV1	ADJOINT COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(B1) (B3) (B4) (B5)	A0027
05TB000503	50082739	79521	FLOTTILLE 21F	MAERO	EV1	ADJOINT COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0062
05TJ000229	50082796	79622	ESCADRILLE 22S LANVÉOC	MAERO	LV	COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0024
05TC000485	50082741	79523	FLOTTILLE 23F	MAERO	EV1	ADJOINT COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0060
05TH000262	50082781	79602	FLOTTILLE 24F	MAERO	LV	COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0043
05TD000220	50082749	79531	FLOTTILLE 31F HYERES	MAERO	EV1	ADJOINT COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0011
08BC000193	50508553	74626	FLOTTILLE 33F LANVÉOC	MAERO	EV1	ADJOINT COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0007
016H000339	50081413	47960	COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN POLYNÉSIE FRANCAISE	MAERO	LV	COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE 25F	(B1)	A0040

Nota.

(A) Réalisation d'heures de vol en tant que membre d'équipage pour vols techniques et/ou vols d'expérimentation (CEPA).

(B) Poste d'environnement aéronautique où les fonctions et responsabilités exercées contribuent directement à la réalisation des vols d'entraînement et opérationnels et nécessitent une excellente connaissance du milieu aéronautique, apportée par un stage qualifiant (TEMPONAV).

(1) Exploitant : conduite, planification activité aérienne.

(2) Exploitant : commandant d'aéronautique navale locale pouvant mettre en œuvre un grand nombre d'aéronefs dans un cadre complexe.

- (3) Navigabilité FRA M, portant responsabilité directe des conditions de maintien de la navigabilité des aéronefs.
- (4) Navigabilité FRA 145, portant responsabilité directe de la réalisation des actions de maintenance.
- (5) Navigabilité FRA 147, portant responsabilité directe du contrôle de l'attribution des qualifications professionnelles des maintenanciers.
- (6) Exploitant : prestataire de service navigation aérienne / contrôle aérien, responsable exécutif de l'unique organisme ALAVIA (dont BAN).

ANNEXE II.

VOLANT CONDITIONNEL DE POSTES OUVRANT DROIT AU CLASSEMENT PROVISOIRE DANS LE PERSONNEL NAVIGANT (EN GESTION PMI).

NUMÉRO CREDO DU POSTE.	CODE SAP UNITÉ.	NUMÉRO FORMATION D'EMPLOI.	FORMATION D'EMPLOI.	SPÉCIALITÉ.	GRADE.	EMPLOI.	QUALIFICATIONS.	N° POSTE.
084N000567	50082594	73082	CELAE	ENERA	CF	DIRECTEUR	(B4)	A0010
0523000613	50082646	75680	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE HYERES	ENERA	CC/LV	CHEF SMN	(B3)	A0373
051Y001150	50082575	72980	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE LANDIVISIAU	ENERA	LV	CHEF SSO	(B4)	A0167
01UW001040	50082567	72080	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE LANVEOC	ENERA	LV	CHEF SSO	(B4)	A0148
01UW000719	50082567	72080	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE LANVEOC	ENERA	LV	CHEF SMN	(B4)	A0302
051Z001976	50082592	73080	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE LANN BIHOUE	ENERA	CC	CHEF SSO	(B4)	A0214
0523001021	50082646	75680	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE HYERES	ENERA	LV	CHEF SSO	(B4)	A0221
05T2000215	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	AVIAT	CF	CHEF DU BUREAU ACTIVITES	(B1)	A0023
08C3000573	50082661	75887	CEPA/10S	ENERA	LV	COMMANDANT ADJOINT SOUTIEN TECHNIQUE RAFALE ISTRES	(A)	A0162
08C3000604	50082661	75887	CEPA/10S	ENERA	CC	OFFICIER RAPPORTEUR AVIONIQUE	(A)	A0011
050B002309	50078280	10601	PORTE AVIONS NUCLÉAIRE CHARLES DE GAULLE	ENERA	LV	RESPONSABLE MAINTENANCE MAT AERO ET AERONEF	(B4)	A0556
/	50082854	79760	FLOTTILLE 36F	INDIF	LV	ADJOINT COMMANDANT	(A)	S0006

				(SUPPA)		ADJOINT TECHNIQUE FLOTTILLE HELICOPTÈRE		
/	50082661	75887	CEPA/10S	INDIF (SUPPA)	LV	ADJOINT CHARGE de mission RÉNOVATION ATL2	(A)	S0024
/	50898887	75887	DET CEPA CHASSE ISTRES	INDIF (SUPPA)	CC	STAGIAIRE EPNER	(A)	S0004

Nota.

(A) Réalisation d'heures de vol en tant que membre d'équipage pour vols techniques et/ou vols d'expérimentation (CEPA).

(B) Poste d'environnement aéronautique où les fonctions et responsabilités exercées contribuent directement à la réalisation des vols d'entraînement et opérationnels et nécessitent une excellente connaissance du milieu aéronautique, apportée par un stage qualifiant (TEMPONAV).

(3) Navigabilité FRA M, portant responsabilité directe des conditions de maintien de la navigabilité des aéronefs.

(4) Navigabilité FRA 145, portant responsabilité directe de la réalisation des actions de maintenance.

**ANNEXE III.
GLOSSAIRE.**

CCA	:	Contrôleur de circulation aérienne
CEPA	:	Centre d'expérimentations pratiques de l'aéronautique navale
CIRCAE	:	Circulation aérienne
ENERA	:	Énergie aéronautique
EPNER	:	École du personnel navigant d'essais et de réception
ESCAN	:	École des systèmes de combat et des armes navales
MAERO	:	Mise en oeuvre et maintenance des aéronefs
SACA	:	Surveillance et audit de la circulation aérienne
SCLAS	:	ESCAN - lutte au-dessus de la surface
SCLSM	:	ESCAN - lutte sous la mer
SMN	:	Service maintien navigabilité
SSO	:	Service soutien opérationnel